

Rapport financier 2018

Introduction

Nous rendons compte de l'exercice courant du 01/01/2018 au 31/12/2018, durant lequel notre association a choisi de reconduire une gestion distincte du projet de « Représentation 3D et ses valorisations »; de ce fait, à l'issue de 2018, l'association présente à nouveau deux comptes de résultats l'un pour sa « gestion courante » et l'autre pour le projet de « Représentation 3D et ses valorisations », avec un « Bilan » unique (commun). Pour rappel : « ces dispositions sont consécutives à la décision de la Commune de SAINT-ARNOULT, en septembre 2016, de ne pas être Maître d'Ouvrage du « Projet de Représentation 3D » et de transférer cette responsabilité à notre association qui est donc MOA et MOE de ce projet, avec l'inconvénient majeur de supporter en totalité la TVA (20%) afférente à ces travaux et donc d'en majorer le coût d'au moins 15%, puisque contrairement à la Commune, « LAPSAT » ne « récupère pas la TVA (confirmé par les Services Fiscaux locaux en janvier 2018). Néanmoins, comme l'orgue, les productions du « Projet de Représentation 3D et ses valorisations » apparaissent au bilan en qualités « d'immobilisations corporelles » et donc propriétés de « LAPSAT » (actifs). »

Pour ce qui concerne la « gestion courante », un résultat positif de + 2727,22€ (en retranchant les 5000€ de subvention exceptionnelle reçue lors exercice antérieur, de la Commune de SAINT-ARNOULT), (1860,29€ en 2017, 11871,68€ en 2016, 10145,52€ en 2015, 1532,49€ en 2014, - 778,84€ en 2013 ; -2226,79€ en 2012 ; 2020,36€ en 2011; 1111,03 € en 2010 et 1889,37 € en 2009).

Les charges s'élèvent à 2369,94€ (1840,13€ en 2017, 1705,73€ en 2016, 998,86€ en 2015, 2068,63€ en 2014, 3660,35€ en 2013; 8117,23€ en 2012 ; 2694,24€ en 2011, 1981,39€ en 2010 et 755,47 € en 2009) et les produits à 4727,72€ (en retranchant les 5000€ de subvention exceptionnelle reçue lors exercice antérieur, de la Commune de SAINT-ARNOULT) (3700,42€ en 2017, 13577,41€ en 2016, 11144,38€ en 2015, 3601,12€ en 2014, 2881,51€ en 2013; 5890,44€ en 2012 ; 4714,60€ en 2011; 2092,42 € en 2010 et 2644,84€ en 2009).

En 2018, en charges exceptionnelles :

- Dommages et intérêts suite à notre requête « perdue » auprès TA Caen, en 2012 : 500€ pour la SCCV Le Prieuré (somme non réclamée et non réglée, donc toujours provisionnée en charges à payer jusqu'en 2023).
- Reprise acompte Twelve Solutions d'août 2017, dans le cadre du projet « Représentation 3D » faute de produit et rupture de la commande, pour une valeur de 432€

Nous maîtrisons encore nos « charges courantes » (dans une enveloppe d'environ 1000€) mais en surplus de celles-ci, nous trouvons des coûts particuliers :

- les défraiements, 900€, des musiciens lors des deux concerts donnés en juillet (150€x6). Ceci en respect du principe adopté par notre Conseil d'Administration, soit : « pour l'organisation des concerts, nous défrayons les musiciens pour un coût convenu (entre 150€ et 300€), « LAPSAT » conservant l'intégralité du « chapeau » recueilli à l'issue du concert ». Nous exprimons encore toute notre gratitude à la brasserie de SAINT-ARNOULT « Coté Rive » qui, pour la troisième année consécutive, nous a maintenu son partenariat, en « ouvrant » sa table aux musiciens les soirs de concerts.

Nous sommes aussi très reconnaissants au Comité d'Animations de SAINT-ARNOULT, via son Trésorier, Monsieur Philippe PEZZONI, de nous avoir, très courageusement, apporté son soutien et sa confiance en nous octroyant 500€, ce qui correspond au coût d'un concert tel qu'évoqué ci-dessus.

En revanche nous regrettons que la société SRHE Ibis Budget, (établissement hôtelier sis à SAINT-ARNOULT), n'ait pas été en mesure de reconduire son partenariat de 2017 (300€ pour les concerts).

Remarque importante :

- Mme CANU-PRAT, nous a informé, au sortir de l'été 2018, qu'elle devait pour des raisons familiales et professionnelles renoncer à son parcours doctorant, ce que nous regrettons beaucoup, et de ce fait nous ne lui avons pas fait de versement au titre de 2018 (pour mémoire 336,20€ en 2017).

Les produits 2018, hors « Projet de Représentation 3D et ses valorisations » s'élèvent à **4727,72€** (hors les 5000€ de subvention exceptionnelle reçue lors de l'exercice antérieur, de la Commune de SAINT-ARNOULT), avec des cotisations pour 2563€ (2237,50€ en 2017, 2365,00€ en 2016, 2630,50€ en 2015, 2838,80€ en 2014 et 2506,30€ en 2013) qui poursuivent leur régression en nombre (-3) mais se redressent en montant.

Le Compte de Résultat hors « Projet de Représentation 3D et ses valorisations » fait, apparaître un excédent de + **2357,78€** (en retranchant les 5000€ de subvention exceptionnelle reçue lors de l'exercice antérieur, de la Commune de SAINT-ARNOULT).

Au niveau du BILAN 2018, comme nous l'avons envisagé dans notre rapport financier 2017, nous maintenons nos actifs « Mobilier » immobilisés, avec nos investissements concernant notre « **Projet de Représentation 3D et ses valorisations** », sachant que nous n'avons pas obtenu de ressource supplémentaire nous permettant de le développer.

1. Les produits.

PRODUITS	
7. Produits	2018
70. Ventes produits finis, marchandises...	
707. Vente de marchandises	0 €
Total ventes produits	0 €
74. Subventions d'exploitation	
741. Subvention d'exploitation non affectée	0€
Total subventions d'exploitation	0€
75. Autres produits de gestion courante	
756. Cotisations 43 adhérents	2563,00 €
7581. Dons manuels non affectés Visites et manifestations culturelles	0 €
7582. Dons manuels affectés Dons mises à disposition de l'orgue : 700€ Comité d'Animation : 500€ Concert du 16/07 : 434€ Concert du 09/07 : 435€	2069,00 €
Total produits de gestion	4632,00 €
76. Produits financiers	
768. Autres produits financiers 97,81€ intérêts	88,84€
Total produits financiers	88,84 €
77. Produits Exceptionnels	
778. Autres produits exceptionnels Trop perçu Assurance GMF part 2019	6,88€
779. Affectation Subvention exceptionnelle reçue lors exercice antérieur (de la Commune de SAINT-ARNOULT)	5000,00€
Total produits Exceptionnels	5006,88 €
TOTAL PRODUITS	9727,72 €

Le produit/adhérent 59,60€ augmente de 22,5% (48,64 en 2017 ; 47,30€ en 2016 ; 47,83€ en 2015 ; 45,79€ en 2014 ; 44,76€ en 2013 ; 39,43€ en 2012 ; 35,59€ en 2011 ; 44,59€ en 2010). Si le nb. d'adhérents régresse encore (43 au lieu de 46) de -6,5% (-3), le produit global se « redresse » de 325,50€.

A don « non affecté »
(971€ en 2017 ; 310€ en 2016 ; 544,80€ en 2015 ; 682,90 € en 2014 ; 171€ en 2013 ; 221,25 en 2012 ; 281,60€ en 2011 ; 89€ en 2010, 80€ en 2009).

(300€ en 2017 ; 670€ en 2016 ; 7920€ en 2015 ; rien en 2014 ; 50€ en 2013 ; 1059€ en 2012 ; 894,10€ en 2011).

Il s'agit des intérêts Livret A :
(97,81 en 2017 ; 57,07€ en 2016 ; 49,08€ en 2015 ; 61,49€ en 2014 ; 141,30 en 2013 ; 205,19€ en 2012 ; 166,20€ en 2011 ; 85,92€ en 2010 ; 89,84€ en 2009 ; 123,35€ en 2008), croissance de nos dépôts et diminution des taux.

2. Les charges.

CHARGES	
6. Charges	2018
60. Achats (sauf 603)	
602 Achats stockés-autres approvisionnements	
6022-Cartouches encre imprimantes Pas de stock fin 2017	0,00€
Total 602	0,00€
603 Variations de stocks:	
603-Cartouches encre imprimantes Prises en charge par « SONI » Berck	
Total 603	
604 Prestations de services:	
Photocopies CR AG 2017 et lettre accompagnement +reçus fiscaux Repromat 13/02 Convocations et documents (15x4) pour AG 2018 le 12/11	78,91€
Pierres en lumières mai 2018	0,00€
Prestations pour concert Juillet 2018 16 juillet défraiements 3 musiciens = 150€x3 19 juillet défraiements 3 musiciens = 150€x3	900,00€
Total 604	978,91€
606 Achats non stockés de matières et fournitures:	
6064 Fournitures administratives 1 Livre de banque le 18/01	38,03€
Total 606	38,03€
607 Achats marchandises:	
6071 Achats marchandises Temps de convivialité concerts des 16&19 juillet 2018 Boulangerie Pâtisserie: 20,70 Carrefour Touques : 28,72+22,98	72,40€
Pot AG	0,00€
6072 Achats	0,00€
Total 607	72,40€
Total Achats	1089,34 €
61. Services extérieurs	
6155 Entretien Accordage de l'orgue	0,00€
616. Primes d'assurances	
6161 Assurance Multirisque GMF Part 2017 payée d'avance + part 2018 +ou - régul	233,89 €
6162 Assurance des Musiciens "orgue" Part 2017 payée d'avance + part 2018	237,85 €
Total Services extérieurs	471,74 €
62. Autres services extérieurs	
625 Déplacements, missions et réceptions	
6257 Réceptions	0,00€
6237 Publications « Sites et Monuments » de la SPPEF	0,00 €

Cartouches d'encre (imprimantes) : pas de charge en 2018 (rien en 2017, 2016, 2015, 2014 ; 63,80€ en 2013 ; 61,80€ en 2012 ; 169,40€ en 2011, rien en 2010 ; 6,20€ en 2009 et 234,60€ en 2008)

Plus de participation.

394,27 en 2017
383,32 en 2016
339,83 € en 2015
390,13€ en 2014
467,04€ en 2013 ; 339,12€ en 2012 ;
341,71€ en 2011 ; 319,49€ en 2010 ;
336,20€ en 2009
Coût proportionnel au nb d'adhérents au
31 décembre de l'exercice précédent.

Pour assurer l'orgue « Isabel » depuis le
16 mai 2015. 236,25€ en 2016, 237,20€
en 2017.
A compter du 16 mai 2015.

6238 Fleurs lors inhumation Houssaye Fleurs 1 coupe de vivaces pour obsèques Mme Yver le 07/08	25,00€	28,66€ en 2017 ; 28,66€ en 2016; 28,66€ en 2015; 28,64 en 2014 ; 28,56€ en 2013&2012&2011 ; 21,42€ en 2010 (année incomplète)
6261 Redevance hébergement site internet + nom de Domaine Part 2017 payée d'avance + part 2018	28,66€	
6263 Affranchissements, frais postaux	43,20 €	38,00€ en 2017 ; 48,30€ en 2016 ; 36,10€ en 2015 ; 31,82 en 2014 ; 33,56€ en 2013 ; 76,83€ en 2012 ; 85,29€ en 2011; 52,71€ en 2010 ; 32,09€ en 2009 ; 16,80€ en 2008
627 Services bancaires&assimilés	0,00 €	
6281 Cotisations Fédération Patrimoine&Environnement (50) Fédération sites Clunisiens (100€ doublée) SPPEF (65) Les Amis de Trouville (75) Asso le Pays d'Auge (50)	250,00 €	290,00 en 2017 ; 253,00 en 2016 ; 261,40 € en 2015 ; 254,20€ en 2014
Total Autres services extérieurs	346,86 €	
67. Charges Exceptionnelles		
6712 Pénalités&amendes fiscales ou pénales Dommages&intérêts suite requête TA Caen: SCCV Le Prieuré 500€ NON réclamés...	0,00 €	Exigible jusqu'en juillet 2023
6713 Dons, libéralités Comité d'Animations de Saint-Arnoult: 30€ (chasse aux eufs pour les enfants) le 08/04	30,00 €	
678 Autres charges exceptionnelles Soutien au doctorat de Mme CANU-PRAT 500€ pour 2017/2018/2019	0,00 €	Mme CANU-PRAT a interrompu son parcours doctorant (septembre 2018).
6782 Reprise acompte Twelve Solutions d'août 2017, faute de produit et rupture Cde	432,00€	
Total Charges Exceptionnelles	462,00 €	
TOTAL CHARGES	2369,94 €	

Concernant les dépenses « courantes » de fonctionnement.

- Les réunions :

- Les CA et l'AG ont été tenus, à titre gracieux, à la salle des associations de la commune de SAINT-ARNOULT.

- Les frais de déplacement sont toujours pris en charge par les intéressés, ainsi que les coûts de télécommunication (téléphone et internet).

- Aucun frais de bouche (restaurant) pris en charge par « LAPSAT »,

- Les frais d'affranchissement demeurent contenus en privilégiant toujours l'acheminement électronique via « courriel » Internet, ou « portage ».

3. PROJET « REPRÉSENTATION 3D » et ses « VALORISATIONS » :

13 RESSOURCES PROJET 3D		2017	2018
Ressources au 01 janvier 2017	Prévues	Disponibles	Disponibles
Prix de Labrusse 2016	10000€	10000€	0,00€
Subventions Exceptionnelles : Commune de SAINT-ARNOULT Reçue le 15/06/2017 Après délibérations des 16/11/2016&07/06/2017	5000€	5000€	0,00€
Subvention demandée à la Région	10000€	0,00€	0,00€
TOTAL RESSOURCES PROJET 3D	25000€	15000€	0,00€

Comme indiqué dans le rapport 2017, « LAPSAT », malgré ses démarches, n'est pas parvenue à obtenir de nouvelles aides financières pour ce projet, pourtant notre capacité d'autofinancement conférée par le prix de LABRUSSE, aurait dû le permettre à hauteur d'un budget global de 50000€.

De ce fait, nous nous sommes contraints à demeurer dans l'épure budgétaire de 15000€TTC avec même un léger dépassement de 270,52€, inhérent à la conjonction de l'impérite et l'imprévoyance d'un prestataire; ainsi faute du moindre « produit », nous reversons en charges exceptionnelles les 432€ correspondants et diminuons d'autant notre investissement en compte 21, soit 14838,52€, et créons, de ce fait, un reliquat de 161,48€.

Nous tenons à rappeler notre extrême gratitude à l'endroit du Cabinet Lechêne&Associés, notamment M. Laurent POUX, l'un de ses dirigeants, qui nous a apporté une contribution en prestation gracieuse de 2304€ TTC correspondant aux relevés complémentaires effectués par drone le 05 décembre 2017 (680 photos), c'est une valorisation qualitative très importante de notre projet, mais qui n'apparaît pas au Bilan dans nos actifs.

21 DEPENSES PROJET 3D 2017&2018					
	Prévisionnel HT	Prévisionnel TTC	Payé HT 2017	Payé TTC 2017	Payé TTC 2018
Relevés "lasergrammétrie" Cabinet Lechêne Cde du 09/01/2017 réalisés 25/26 janvier 2017 et 02/02/2017 Facture reçue le 27/02/2017 Payée le 03/03/2017 chèque 2623341	5 140,00 €	6 168,00 €	5 140,00 €	6 168,00 €	
HISA INGÉNÉRIE Etablissement du Havre, 55 route du pont VI 76660 Le Havre Devis N°17HISA-LAPS1 8492 VCO 01 du 23/03/2017 Etude et Dessins 3D pour site classé MH SAINT-ARNOULT 14800 Payée le 13/07/2017 chèque 2623349	1 642,10 €	1 970,52 €	1 642,10 €	1 970,52 €	
TWELVE SOLUTIONS 7 rue Alfred Kastler, 14000 CAEN Devis Wivi_Prieuré_stArnoult du 26/07/2017 Matériel Wivi déploiement rapide - installation sur site d'un serveur + 1 borne WiFi pouvant accueillir jusqu'à 10 utilisateurs simultanés WebApp diffusion sur site - Web application adaptée smartphones/tablettes avec portail captif Intégration PoI - création des pages de points d'intérêt avec vues 360° Acompte de 30%, 432€, versé par chèque n° 3350 du 04 août 2017 Lettres recommandées avec AR pour annulation Cde le 04/06/2018 et 14/07/2018. suite prestation négative avec demande remboursement acompte.	1 200,00 €	1 440,00 €		432,00 €	
Cali-Média (le sens de l'histoire) 5 rue des étangs, 14490, BALLEROY ACCOMPAGNEMENT POUR LE PROJET DE VALORISATION DU PRIEURÉ DE SAINT ARNOUL PAR LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES Devis RV-17-08/02 du 10 août 2017 *Conseil pour la valorisation du site et le déploiement d'outils de médiation scientifique et culturelle *Maîtrise d'œuvre pour le déploiement de solutions numériques : >>application mobile >> restitution virtuelle 3D Acompte de 30%, 1620€ versé par chèque n°3351 le 15/08/2017 Solde Facture RV-18-08/02 du 08 août 2018; 3780€ par chèque n°9202 du 20/08/2018	4500,00 €	5 400,00 €		1 620,00 €	3780,00 €
Cali-Média (le sens de l'histoire) 5 rue des étangs 14490 BALLEROY Création d'une application de visite numérique DU PRIEURÉ DE SAINT ARNOUL Système WIFI local (suite défaillance et révocation Twelve Solutions) Facture RV-18-08/03 du 08 août 2018 Acompte de 1000€ versé par chèque n°9203 du 24/08/2018 Solde de 300€ versé par chèque n°9207 du 15/10/2018 Toujours attente installation par la Commune					1300,00€

solution WIFI communautaire au 31/12/2018	
TOTAL Dépenses PROJET 3D	12 482,10 € 14 978,52 € 6 782,10 € 10 200,52 € 5 080,00€
Transfert chèque de 432€ "Twelve Solutions" (absence de produit correspondant) vers cpte. charges exceptionnelles : 678 Diminution d'autant -432€ du total Projet 3D Cpte 21	-432,00€
Solde Dépenses PROJET 3D à fin 2018	14838,52€

Cumul 2017&2018 : 10200,52+5080,00= 15280,52€ dont les 432€ retenus indûment par TWELVE SOLUTIONS et qui sont une « perte ».

Reste à payer au 31/12/2018 : 0€uro

Dépassement au 31/12/2018 : 270,52€uros, après « retrait » des 432€ de « Twelve SOLUTION » positif de 161,48€.

Pour rappel, le « poids » Total de la TVA sera de 2496,42€ soit une perte de rendement de 20% de nos investissements sur ce projet et donc une « moindre réalisation » d'autant, voir de notre « fameuse » capacité d'autofinancement de 20%.

3. Le Bilan.

ACTIF	2018	PASSIF	2018
Actif circulant		Capitaux propres	
2. Immobilisations		10. Fonds associatifs et réserves	
21. Immobilisations corporelles		1068. Autres réserves: Réserves antérieures (cumul)	31152,45 €
		12. Résultat net de l'exercice	
		120. Résultat net de l'exercice (excédent)	7357,78 €
		Total Capitaux propres	38510,23 €
218. Autres immobilisations corporelles			
2184 Mobilier/Instrument de musique Acquisition Orgue positif d'occasion le 16 mai 2015	12000,00 €	13 Subvention d'investissement	
2188 Immobilisation Numérique Représentation 3D et extensions	14838,52 €	1369 Financement projet 3D par Commune	0,00 €
		Total Subventions investissement	0,00 €
Total immobilisations corporelles	26838,52 €		
3. comptes de stocks			
31. Matières premières et fournitures: fournitures administratives	0,00 €		
32. Autres approvisionnements: affranchissements	0,00 €		
Total Comptes de stocks	0,00 €		
4. comptes de tiers		4. Comptes de tiers	
4861. Charges payées d'avance Assurance (GMF)	123,62€	411. Fournisseurs	0,00 €
4861. Charges payées d'avance Assurance des Musiciens	99,10 €	Total Fournisseurs	0,00 €
486. Charges payées d'avance Hébergement internet et Domaine	7,16 €		
Total Comptes de Tiers	229,88 €	468. Charges à payer	
5. Comptes financiers		4686. Charges à payer Pénalités et amendes fiscales ou pénales Dommages et intérêts suite requête au TA Caen: Pour SCCV Le Prieuré 500€ Non réglés Exigible jusqu'en juillet 2023	500,00 €
51. Banques, établissements financiers...		Total Charges à payer	500,00 €
512. Banques		Total Comptes de Tiers	500,00 €
5120. Banque, (DAV)	1852,99€		
5121- Banque, Livret A	10088,84 €		
53. Caisse	0,00 €		
Total Comptes financiers	11941,83 €		
Total actif circulant	39010,23 €		
TOTAL ACTIF	39010,23 €	TOTAL PASSIF	39010,23 €

- Le cpte 5120. Banque, (DAV) tient compte du chèque de 300€ créé le 15/10/2018 et débité début 2019 à l'ordre de « Calimédia » pour solde 3D.
- Le cpte 2188 Immobilisation Numérique, « Représentation 3D et extensions » subit une déduction des 432€ (chèque du 04/08/2017) abusivement retenus par Twelve Solution et muté en cpte de charges exceptionnelles sur 2018.

Conclusion

En 2018, « LAPSAT », clôture l'exercice avec un solde positif de **2357,78€ (en retranchant les 5000€ de subvention exceptionnelle reçue lors de l'exercice antérieur, de la Commune de SAINT-ARNOULT)**, malgré la charge exceptionnelle de 432€, évoquée ci-dessus, la gestion des concerts et les mises à disposition de l'orgue ont amélioré nos « produits de gestion courante ».

Nous avons satisfait à 93% notre prévisionnel du compte cotisations, ce qui représente « un manque » de 197€, avec une contribution moyenne par adhérent de 59,60€, soit une progression et un cap à conserver malgré toujours une régression de 3 adhésions sur cet exercice.

Voilà QUATRE années consécutives durant lesquelles nous enregistrons un recul du nombre d'adhérents (43 en 2018, 46 en 2017, 50 en 2016, 55 en 2015 et 62 en 2014).

- Soulignons encore que 14 (14 en 2017 ; 10 en 2016 ; 14 en 2015; 15 en 2014 ; 11 en 2013) membres « bienfaiteurs » auront contribué à hauteur de 1840€, soit 71,8% (61,7% en 2017 ; 58,3% en 2016 ; 61% en 2015 ; 59% en 2014 ; 55% en 2013), du produit des cotisations, nous leur exprimons notre très vive gratitude !
- En 2018, les dons de 2069€ représentent 43,7% (1271€ soit 34% en 2017 ; 980€ en 2016 soit 29% ; 964,80€ en 2015; 682,90 € soit 19% en 2014) dumontant global de nos « produits de gestion courante ».
- Nos « Actifs » à fin 2018, **39015,31 €** avec **11941,83 €** en « banque », 12000€ (valeur de l'orgue) et **14838,52€**(Représentation 3D et extensions) (41440,45 € en 2017 ; 29792,16€ en 2016 ; 19920,48€ en 2015; 7774,96€ en 2014 ; ~~642€~~ en 2013), progressent de nouveau. Mais à contrario de 2017, nous n'avons aucune « dette fournisseur », c'est donc une situation « nette ». Ce qui ne nous exonère pas de toujours rechercher une « saine prospérité » de nos « produits de gestion courante » (cotisations&dons).
- Au risque de lasser, nous avons encore et toujours le devoir de reformuler ce que nous constatons, à savoir que « notre autorisation de défiscalisation des dons et cotisations (Intérêt Général), obtenue en 2009, ne génère aucune dynamique sur nos recettes; sans oublier notre habilitation à recevoir des legs » ; rien n'y fait, dans notre précédent rapport financier nous écrivions : *« Peut-être que si nous parvenons, en 2018, à faire épanouir des fruits attrayants de notre projet de « Représentation 3D et ses valorisations », quelques regards bienveillants s'attarderont sur « Le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » et « LAPSAT » pour les soutenir activement. »* Force est de constater que ce fut un échec, puisque nous n'avons pas été en mesure de mener au terme de l'étape prévue, notre projet de « Représentation 3D et ses valorisations », puissions nous enfin y parvenir en 2019 !

Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents sur rendez-vous au siège de l'association.